

Saison 2026/2027 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS - COMPETITION

COORDONNEES	
NOM (en majuscule) :	PRENOM (en majuscule) :
Date de naissance :	
Si différent : Nom du père	Nom de la mère
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Tél Domicile :	Tél en cas d'urgence :

FORMULE SUR PROPOSITION DU CLUB UNIQUEMENT

Licence F.F.T et Cotisation obligatoires	
175 €	☒
Enseignement Collectif (volume hebdomadaire sur 30 semaines)	
2 séances de 1h00 390 € ☐	2 séances (1h + 1h30) 490 € ☐
2 séances de 1h30 580€ ☐	3 séances de 1h30 860 € ☐
Entrainement Physique - Obligatoire	
1 séance de 1h00 - Offerte par le club	
TOTAL	

Paiement en ligne (CB)	Chèques - Ordre du T.C.H. Premiers encaissements fin octobre	Espèces	Autres (Pass+, ...)
☐ En 1 fois	☐	☐	☐
☐ En 3 fois	 €	 €	 €
..... €			

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (avec la mention de non contre indication à la pratique du tennis en compétition) ou attestation + CERFA	☐
Paiement	☐

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	☐
Vous êtes remboursés directement par votre CE ☐ Le CE règle directement au TCH ☐	

Lors des inscriptions, seuls les dossiers complets seront acceptés

Tsvp →

IMPORTANT

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune (avec justificatif).

LES COURS

Pendant les cours / entraînements / matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains.

L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une adhésion au TCH pour la saison 2026 /2027.

ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que :
 - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
 - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)

Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

Signature :